



**OIAC**

**Secrétariat technique**

---

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/458/2005

19 janvier 2005

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

## **NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE**

### **PROJET D'ASSISTANCE AUX LABORATOIRES EN 2005**

#### **Objectif**

1. Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") souhaite informer les États membres de l'OIAC que, en liaison avec l'action commune de l'Union européenne à l'appui des activités de l'OIAC dans le cadre de l'application de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive, un projet d'assistance aux laboratoires sera mis en oeuvre au cours de l'année 2005. Ce projet vise à renforcer les capacités de laboratoires bénéficiant d'un financement public dans des pays dont l'économie est soit en développement soit en transition, pour améliorer la qualité et la précision de leurs analyses chimiques et leur permettre d'améliorer leur niveau de compétence technique. Le projet sera mis en oeuvre par la Division de la coopération internationale et de l'assistance du Secrétariat, et il sera appuyé et financé par l'Union européenne au titre de l'Article XI de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention").

#### **Ampleur du projet**

2. L'Article XI de la Convention souligne le droit des États membres de mener des activités de développement et d'application de la chimie à des fins (industrielles, agricoles, de recherche, médicales, pharmaceutiques, et autres) non interdites par la Convention. Afin de mener utilement ces activités, et de se conformer aux diverses autres obligations prescrites par la Convention, chaque État membre doit disposer d'une assise technique solide (notamment de la capacité de suivi et d'analyse appropriés) pour la gestion des produits chimiques.
3. Un Programme d'appui aux laboratoires est actuellement mis en oeuvre (se reporter au document S/328/2002, en anglais seulement, du 19 décembre 2002) dans le cadre duquel des laboratoires d'analyses, qui possèdent déjà les infrastructures appropriées mais gagneraient à accroître leurs compétences techniques pour promouvoir le développement économique et technologique, peuvent solliciter l'appui de l'OIAC. Ledit programme offre principalement un appui sous forme de subventions financières destinées à couvrir les coûts d'une évaluation technique ou d'un audit auprès des laboratoires afin d'augmenter leur niveau de compétence, à la formation de



personnel technique dans un laboratoire ou une institution de recherches avancées afin de développer les compétences, à financer des stages dans des laboratoires accrédités pour que puissent être mis en oeuvre des projets de recherche à petite échelle sur le perfectionnement des méthodes et à permettre la validation des méthodes. Toutefois ce programme ne couvre pas les coûts d'acquisition du matériel nécessaire.

4. Au regard de ce qui précède, un projet d'assistance aux laboratoires sera mis en oeuvre en 2005 pour combler cette lacune en fournissant certains équipements essentiels et également l'assistance technique correspondante, s'il y a lieu, à des laboratoires bénéficiant d'un financement public et travaillant à des applications chimiques dont les finalités ne sont pas interdites par la Convention, de façon à leur permettre d'améliorer leur niveau de compétence technique. L'équipement particulier qui sera offert et pourra être fourni dans le cadre de ce projet est présenté ci-après :

#### **Équipement A :**

Un chromatographe en phase gazeuse/spectromètre de masse (modèle de base pour laboratoire) (CPG/SM), équipé d'un système d'injection liquide, ionisation par impact électronique, un ordinateur de traitement des données avec logiciel et une bibliothèque standard de spectres de masse; les options ci-après sont disponibles :

- (i) ionisation chimique et ionisation par impact électronique;
- (ii) systèmes spéciaux d'injection des échantillons : un injecteur multifonctionnel ou un injecteur spécialisé (c'est-à-dire un système à désorption thermique);
- (iii) bibliothèques spéciales de spectres de masse (sur demande).

#### **Équipement B :**

Un chromatographe en phase gazeuse (modèle de base pour laboratoire) (CPG), équipé d'un système d'injection liquide, un ou deux détecteurs et un ordinateur de traitement des données avec logiciel; les options ci-après sont disponibles :

- (i) détecteurs : détecteur à ionisation de flamme (FID), détecteur à photométrie de flamme (FPD), détecteur à capture d'électrons (ECD), détecteur à émission atomique (AED), détecteur thermoionique (NPD) (d'autres détecteurs sont possibles);
- (ii) systèmes spéciaux d'injection des échantillons : un injecteur multifonctionnel ou un injecteur spécialisé (c'est-à-dire un système à désorption thermique).

Le matériel qui sera fourni dans le cadre du projet devra être conforme à la réglementation pertinente de l'Union européenne en matière de contrôle des exportations de biens et technologies à double usage.

L'assistance technique qui sera offerte dans le cadre du projet peut comprendre la réalisations d'évaluations techniques ou d'audits auprès des laboratoires par un ou plusieurs experts qui estimeront les besoins du laboratoire, dispenseront une formation

sur place à du personnel technique, s'il y a lieu, et effectueront une évaluation *a posteriori* des bénéficiaires que le laboratoire a retirés.

### **Nature du soutien**

5. Dans le cadre du projet, il sera offert un soutien qui se manifestera par la fourniture de matériel analytique approprié, qui sera acquis par l'OIAC et fourni aux laboratoires bénéficiaires; il sera également possible de fournir une éventuelle assistance technique supplémentaire (telle qu'elle est décrite dans les paragraphes ci-dessus).

### **Financement**

6. Le projet sera financé par l'Union européenne dans le cadre de l'action commune arrêtée par le Conseil de l'Union européenne le 22 novembre 2004, aux fins de la mise en oeuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive. Ce projet ne fournira un soutien qu'à un nombre limité (huit) de laboratoires.

### **Conditions et procédures**

7. Conditions requises: les laboratoires bénéficiant d'un financement public dans des États membres dont l'économie est soit en développement soit en transition pourront prétendre à un soutien dans le cadre de ce projet. Ces laboratoires pourraient être des laboratoires travaillant à des applications de la chimie dans tout domaine pertinent à la Convention, notamment la santé, la médecine, l'environnement, l'alimentation, l'agriculture, la médecine légale, les douanes ou la recherche.
8. Critères de sélection: Chaque laboratoire candidat devra prouver qu'il possède les infrastructures et les compétences appropriées dans le domaine particulier de l'analyse chimique où il souhaite augmenter son niveau de compétence technique. Tous les candidats sont invités à remplir le formulaire ci-joint. Le formulaire se compose de trois parties. Dans la première (questions 1 à 11), le laboratoire est invité à effectuer une autoévaluation de ses besoins et une analyse des capacités et des ressources dont il dispose. Cela permettra au Secrétariat d'évaluer le laboratoire en fonction de son rôle dans le contexte du développement national, de ses fonctions spécifiques, de son niveau de spécialisation, du niveau de soutien qui serait le plus approprié, et des problèmes que le laboratoire connaît pour se perfectionner. Dans la deuxième partie (questions 12 et 13), le laboratoire est invité à préciser le soutien dont il a besoin de la part de l'OIAC en termes de matériels supplémentaires (à partir de la liste figurant au paragraphe 4 ci-dessus) par ordre de priorité, ainsi que toute assistance technique, le cas échéant, dont il a besoin, et une justification de sa demande par rapport aux objectifs de développement de son pays et à la Convention. Il convient de noter que, en fonction des coûts, le laboratoire n'obtiendra peut-être pas tous les articles d'équipement qu'il a sollicités dans le cadre du projet. La troisième partie (question 14) ne doit être remplie que par l'autorité nationale ou la représentation permanente du pays dont dépend le laboratoire. Les laboratoires et l'aide matérielle qui sera fournie dans le cadre de ce projet seront sélectionnés en consultation avec l'Union européenne.

9. Procédure de candidature: Les laboratoires qui souhaitent bénéficier d'un soutien dans le cadre de ce projet sont invités à remplir entièrement le formulaire de candidature ci-joint et à le transmettre à l'autorité nationale ou à la représentation permanente de l'État membre auprès de l'OIAC. Il est attendu que l'autorité nationale ou la représentation permanente indique qu'elle recommande la proposition et, surtout, qu'elle confirme que la proposition est en accord avec les priorités et les objectifs nationaux en matière d'application de la chimie à des finalités pacifiques. L'autorité nationale ou la représentation permanente communique ensuite le formulaire dûment rempli au Service de la coopération internationale, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas) Toutes les candidatures doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le **15 février 2005**.
10. Rapport: Dès qu'il a reçu l'équipement, le laboratoire bénéficiaire doit en informer officiellement, par l'intermédiaire de l'autorité nationale concernée, le Service de la coopération internationale, Division de la Coopération internationale et de l'Assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Six mois plus tard, le laboratoire devra rendre compte, par la même voie, de l'utilisation de l'équipement et des avantages qu'il en retire.
11. Remerciement: Il appartiendra au laboratoire bénéficiaire de mentionner à chaque occasion possible le soutien fourni par l'Union européenne, notamment dans les documents écrits du laboratoire, et dans ses communications, ses déclarations et ses publications pertinentes.
12. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Damiàn Tonon, administrateur chargé de la coopération internationale, Service de la coopération internationale, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas); télécopie : + 31- (0) 70-306 3535; adresse électronique : [IntCoopBr@opcw.org](mailto:IntCoopBr@opcw.org).

Annexe: (en anglais seulement) : Application Form (Formulaire de candidature)

**Annex****PROJECT ON LABORATORY ASSISTANCE IN 2005  
APPLICATION FORM**

- (i) Applications for support under the above project are to be made on this form. Before completing the form, please read the guidelines presented in the accompanying Note by the Secretariat to confirm your eligibility.
- (ii) The last date for submission of applications is 15 February 2005.
- (iii) The applicant institution should complete this form, and send it to either the appropriate **National Authority**, or the **Permanent Representation to the OPCW** in The Hague, requesting that Part III be completed.
- (iv) The National Authority, or the Permanent Representation to the OPCW, should then submit the completed form to the International Cooperation Branch, International Cooperation and Assistance Division, OPCW, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR, The Hague, the Netherlands.

**PART I****1. The Laboratory**

1.1 Name of laboratory: .....

1.2 Postal address of laboratory: .....

Tel: ..... Fax: ..... E-mail: .....

1.3 Normal functions or mandate of the laboratory (What is its role?)

.....  
 .....  
 .....  
 .....

1.4 Is the laboratory:

(a) Operated independently? Yes / No

(b) If it is part of another establishment (e.g. government department, research centre, hospital, university, municipality, etc.), please specify: .....

.....  
 .....  
 .....

1.5 Size of the laboratory (in square metres): .....

1.6 Source of financing of the laboratory - Government / Private / Other (please specify):  
.....

1.7 How long has the laboratory been operational (number of years)? .....

## 2. Staff

(a)	Total number	
	(i) Part-time	
	(ii) Full-time	
(b)	Managerial level	
(c)	Professionals with university degrees	
(d)	Laboratory technicians	
(e)	Others	

## 3. Chemical analyses being undertaken

3.1 Purpose for which analyses are conducted (e.g. toxicological, standards, defence, food, forensic, occupational health, industrial hygiene, environmental, others):  
.....  
.....

3.2 Types of samples (industrial and commercial products, food, water, environmental, work-place related, others):  
.....  
.....

3.3 Number of samples / cases per month: .....

3.4 List types of analytes in the substances analysed in the space provided below (substances may be chemical weapons or their precursors, toxic chemicals, hazardous wastes, discrete organic chemicals, pesticides, persistent organic pollutants, customs-related drugs and pharmaceuticals, organic solvents, toxic gases, natural toxins, food chemicals, others):

	Analyte (type or group)	Chemical substance	Technique and equipment used
1			
2			
3			
...			

**4. Equipment (Indicate equipment used with name of the manufacturer and model)**

4.1 List the major equipment available for use by the laboratory in the table below:

	Equipment	Manufacturer	Model
1			
2			
3			
...			

4.2 Are there any formal relationships or agreements with equipment suppliers for maintenance and training? Yes / No

If "Yes" give details

.....  
 .....

**5. Reagents and Reference Materials**

5.1 Source of reagents: .....

5.2 Any problems in availability: Yes / No

.....

5.3 Source of reference materials: .....

.....

5.4 Any problems in availability: Yes / No

.....

5.5 Comments: .....

.....

**6. Research experience**

6.1 Does the laboratory conduct research in the area for which the request for acquisition of equipment is being made (e.g. method development and validation, preparation of reference materials with reference to national or international standards, etc.)?

.....

If yes, please describe (attach a statement with list of recent publications on the subject and the specialisations of the technical staff):

.....

.....

.....

**7. Quality Assurance Programmes**

7.1 Does the laboratory have a formal quality system? Yes / No

7.2 Does the laboratory have an internal quality assurance programme? Yes / No

7.3 Does the laboratory take part in an external quality assurance programme? Yes / No  
If "Yes", please describe.....

.....

7.4 Does the laboratory take part in any type of inter-laboratory testing? Yes / No  
If "Yes", please describe with results achieved.....

.....

.....

7.5 Comments .....

.....

**8. Accreditation**

8.1 Is the laboratory formally accredited? Yes / No

8.2 If "Yes", by which accreditation body?  
.....

8.3 If "Yes", describe the scope of accreditation and to which standard (e.g. ISO/IEC 17025). If not, describe the type of activities for which accreditation is desired:

.....

.....

.....

**9. Relations with other Laboratories**

9.1 Does the laboratory have cooperation with other laboratories? Yes / No

9.2 If "Yes", please give details: .....

.....

.....

9.3 Does the laboratory have quality-related community or customer feed-back for the service it renders? Yes / No

9.4 If "Yes", please give examples: .....

.....

9.5 Does the staff of the laboratory belong to professional bodies? Yes / No  
If "Yes", please give details: .....

.....

.....





12.2 Is any technical assistance being sought from the OPCW (reference paragraph 4 of the covering note)? If so, please specify (attach explanatory statement, if required):

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

12.3 Please explain, in detail, how the analytical equipment will be used by the laboratory. Attach a statement specifying the purposes for which it will be used, the methods to be used, and so on:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

12.4 Describe the benefits the laboratory expects from the assistance:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**13. Relevance of the proposed request**

13.1 Indicate the relevance of the proposed request to your country's development goals:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

13.2 Indicate the relevance of the proposed request in relation to the implementation of the Convention:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**PART III** (for National Authority/Permanent Delegation use only)

14. **Comments/recommendation of the National Authority/Permanent Delegation to the OPCW (to be signed with the seal/stamp of the designated authority):**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....